

Saviez-vous que les systèmes d'irrigation "goutte à goutte" peuvent également s'endommager?

Avec la nouvelle couverture
REPARATION DE TUYAUX
ENDOMMAGES OU
EXPOSES, vous pouvez
également les assurer jusqu'
à 500€.
En ce, en cas de bris ou d'
éclatement accidentel.



**PEUT-ETRE A
ENVISAGER
DEMANDEZ-NOUS
PLUS D'INFO**

